

SÉANCE DU 28 MAI 2018

**N° 73/18**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 18 mai 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 4 juin 2018,

**Objet de la délibération :**

**P@C C@P 25 : approbation du projet de territoire**

**Nombre de membres**

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 75
- Absents : 24
  - Dont suppléés : 3
  - Dont représentés : 8
  - Excusés : 2
  - Non excusés : 11
- Votants : 86

**Résultat du vote**

- Pour : 86
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mil dix-huit,

Le vingt-huit mai,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mai.

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Porteret Jean-Claude à Mme Laurence Breuillot, M. Moniotte Jacques à M. Faivre-Pierret Christophe, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme Magneron Monique à Mme Petitet Marie-Jeanne, M. Chaussarot Michel à M. Hebert Guy, M. Petetin Yves à M. Barbey Henri, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Groshenry Maxime à M. Vergey André

**Suppléé(e)s** M. Vermot-Desroches par Mme Jouffroy Marie-Claude, M. Bole Léon par M. Vouillot Jean-Bernard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe,

**Excusé(e)** Mme Boucon-Galimard Sabine, M. Nicolet Jean-Paul

**Absent(e)s** Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Chatelain Claude, Simon Gilles & Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sylvain Ducret, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La Présidente du Conseil Départemental a souhaité que la CCLL présente un véritable projet de territoire formalisant d'une part les ambitions de la communauté de communes pour les années à venir et devant d'autre part guider l'inscription des projets recensés dans le volet A (structurant) ou le volet B (d'intérêt local).

Il est rappelé que ces projets ont été recensés en direct par les différents porteurs sur une plateforme mise en ligne sur le site du conseil départemental.

Les services du département et de la CCLL ont travaillé conjointement depuis février afin de proposer un projet de territoire cohérent. Celui-ci a été présenté et validé par l'exécutif et le COPIL.

Cette proposition jointe aux conseillers communautaires dans le cadre du pré-rapport du conseil du 28 mai 2018 est validée à l'unanimité par les conseillers communautaires.

Fait et délibéré en séance, le 28.05.18

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

Communauté de Communes  
Loue Lison  
7, rue Edouard Bastide  
25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180528-73-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

